

Inauguration de la pension de famille d'Abbeville

5 juillet 2017

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Directeur de la DDCS de la Somme,

Monsieur le Député,

Monsieur le représentant du Conseil Départemental de la Somme

Monsieur le Maire, Président de la CA de Picardie Maritime

Monsieur le Président de l'ODA

Monsieur le représentant de la Fondation Abbé Pierre,

Je salue également tous les autres partenaires et acteurs de cette opération, ainsi que les résidents de la pension de famille

Mesdames, Messieurs

Je suis particulièrement heureux de représenter l'APRÉMIS à cette inauguration, qui marque une étape importante dans le développement d'une offre de logement adapté et accompagné destinée aux personnes fragiles dans la Somme et particulièrement dans le territoire de Picardie Maritime.

C'est l'aboutissement d'un processus de plusieurs années de réflexion, d'engagement progressif des partenaires, et de travail des principaux acteurs de ce projet, dont l'ODA, Office public d'HLM d'Abbeville, dont je salue ici les représentants.

Si l'APRÉMIS a pu initier un tel projet, c'est sur la base de l'expérience acquise par notre association avec la pension de famille Hélène Lockert à Amiens, première pension de famille créée en 2003 dans le département de la Somme, avec 34 logements.

Créer une structure du même type à Abbeville, c'était tenter de répondre mieux aux besoins identifiés sur ce territoire de Picardie Maritime, en y diversifiant, comme à Amiens, les types d'offre d'hébergement et de logement accompagné à destination des populations fragiles (CHRS, pension de famille, logement temporaire accompagné, CADA). C'était également cohérent avec notre projet de mieux territorialiser nos actions de lutte contre la précarité, en renforçant nos interventions et nos moyens à l'Ouest et à l'Est du Département, en nous appuyant sur deux antennes, l'une à Péronne et l'autre à Abbeville.

Notre antenne d'Abbeville est aujourd'hui opérationnelle, et occupe, avec une dizaine de salariés, les locaux qui nous sont loués par l'ODA juste à côté, avec tout le bénéfice que nous pouvons en tirer par le partage de moyens et les échanges entre nos différentes actions.

La pension de famille, que nous inaugurons aujourd'hui et qui a accueilli ses premiers résidents en avril, offre 20 logements (15 type 1 bis, et 5 type 2) donc 16 sous le statut de pension de famille (capacité 20 personnes), et 4 sous le statut de résidence sociale plus spécifiquement dédiée aux 18-30 ans (capacité 5 personnes). Il peut donc s'agir de personnes seules, de couples, ou de personnes seules avec un enfant.

La vocation de cette structure est d'accueillir des personnes touchées par la grande exclusion, avec pour spécificité le caractère durable de leur statut de résident. Isolement social ou affectif, faible niveau de ressources, santé, les problématiques des personnes concernées sont diverses, mais rendent impossible l'insertion dans un logement indépendant.

La pension de famille représente, pour ces personnes, une structure à taille humaine, un lieu accueillant et convivial, où existe une vie collective, et où elles peuvent bénéficier d'un soutien dans différents registres :

- L'entretien du logement
- L'accès aux soins
- Les démarches administratives, la gestion budgétaire
- Les relations de voisinage
- La participation à la vie collective au sein de la structure
- La participation à la vie sociale

L'accompagnement et les activités proposées (ateliers, réunions, sorties, ...), visent à permettre un apprentissage des savoir-faire et des savoir-être, et à conduire chaque personne vers une reprise de confiance en soi, et la restauration d'une image positive d'elle-même.

Un atout essentiel pour faciliter la vie collective sera l'existence de l'espace commun constitué par la maison d'hôte, dont je signale que l'équipement fait l'objet d'un appel à financement participatif, porté par la plateforme « Les Petites Pierres » de la Fondation SOMFY (objectif atteint à 34 % sur environ 8000 €).

[POUR AGIR : <https://goo.gl/k704x6>]

C'est, et ce sera, toute la responsabilité des hôtes, Amélie et Ingrid, que de programmer, d'organiser, et d'animer la vie collective de la structure, avec le soutien des autres salariés contribuant aux missions d'accueil et de gestion technique. Je souhaite les remercier du travail déjà accompli pour donner vie à cette maison et leur souhaiter pleine réussite dans la poursuite de leur mission.

Je souhaite également souligner l'importance du partenariat avec les institutions extérieures dans le suivi et l'accompagnement des résidents, et en remercier les acteurs :

- Service social du Centre Hospitalier d'Abbeville
- Les infirmières de secteur
- Les auxiliaires de vie de « l'entente familiale »
- Le service social départemental
- Le C.C.A.S. d'Abbeville.

Evidemment, nous ne serions pas réunis ici aujourd'hui pour cette inauguration sans l'engagement résolu de tous les partenaires, acteurs et financeurs de ce projet :

- L'Etat, engagé très tôt dans le financement de l'opération : investissement et engagement sur le portage du fonctionnement
- La Fondation Abbé Pierre, qui a contribué largement à l'investissement (locaux et mobilier)

- La Région, qui contribue à l'investissement
- Le Département de la Somme, qui contribue également à l'investissement
- La Communauté d'Agglomération de Picardie Maritime : participation à l'investissement, et contribution au financement du fonctionnement pour la partie résidence sociale
- L'ODA, maître d'ouvrage des logements, de la Maison d'Hôte, et des bureaux de notre antenne, qui nous remet un ensemble de grande qualité architecturale et de confort.

Merci à tous, et longue et heureuse vie à la pension de famille et à ses résidents